

Lettre ouverte

du Collectif Lèze Arize Citoyen (CLAC)

à l'attention de

Madame la Préfète de l'Ariège
Madame la Présidente du conseil
Régional Occitanie



17/04/2021

Objet : Alerte citoyenne sur l'utilisation des fonds publics et les risques d'inondation

Madame la Préfète, Madame la présidente du Conseil Régional Occitanie,

Dans un contexte où l'avis des citoyens est constamment sollicité par des enquêtes publiques, nous sommes choqués du silence qui, depuis plus de trois mois, fait suite à nos courriers de citoyens responsables qui vous alertent sur une situation très grave.

Nous comptons sur l'attention que vous porteriez à notre alerte, mais entre-temps, le permis de construire du supermarché Carrefour en périphérie de Le Fossat, sur le terrain d'un élu, a été délivré, alors que ce projet est en totale contradiction avec les politiques publiques actuelles :

- Artificialisation de terres agricoles contraire aux préconisations nationales (annulation récente du PLUIH de la métropole de Toulouse pour cette raison) ;
- Imperméabilisation de sols dans un lieu au bord de la Lèze qui se trouve dans une zone identifiée comme inondable par la Carte Informatrice des Zones Inondables (CIZI) – et qui est effectivement régulièrement inondée lors d'épisodes de forte intempérie ;
- Création d'un îlot de chaleur supplémentaire ;
- Impact commercial indéniable et non débattu, sur les quatre centres-bourgs dont la protection du commerce local est pourtant soutenue par le financement public du Contrat Bourgs Centres Occitanie.

Pour rappel : La Région a signé à titre exceptionnel un contrat de revitalisation du territoire pour quatre bourgs (Mas d'Azil, Lézat sur Lèze, Daumazan et Le Fossat), dont un des objectifs est la protection et le développement des petits commerces et artisans des centres-bourgs. Ce contrat permet également de financer des voies vertes qui sont censées permettre aux habitants des lotissements excentrés d'accéder aux centres des villages. Or, Le Fossat demande à la Région de financer une voie verte au tracé incohérent (voie alternative existante). Cette solution très onéreuse (plus de 200.000 euros) ne sert donc qu'à accéder à un supermarché excentré.

Suite à la mobilisation du CLAC, ce projet anachronique avait été rejeté une première fois en 2018 par Mme la Préfète Marie Lajus en raison du risque d'inondation et M le Maire de Le Fossat, Laurent Panifous, avait confirmé en conseil municipal son abandon définitif.

Grâce à la transformation de ce terrain inondable (zone rouge) en terrain moins inondable (zone bleue) le projet a pu refaire surface. Cette révision du Plan des Prévention des Risques d'Inondations et Naturels (PPRIN) ne nous a toujours pas été expliquée par les services techniques, malgré nos questions écrites lors de l'enquête d'utilité publique.

Qu'allez-vous répondre aux habitants qui risquent de perdre leurs biens, voir leur vie, le long de la Lèze lors des prochaines pluies diluviennes qui – comme les sécheresses – vont s'accroître dans la réalité du changement climatique.

D'autre part, comment justifier un troisième supermarché, de la même enseigne, sur un aussi petit territoire et une deuxième station-essence à Le Fossat ?

La contradiction flagrante entre une volonté affichée d'œuvrer pour la préservation des centres-bourgs et l'attribution d'un tel permis met une lumière éclatante sur un dysfonctionnement grave de politique d'aménagement durable, de même que l'utilisation de notre argent public de main légère pour une voie verte qui ne sert que les intérêts privés de la société Carrefour.

Ainsi par cette lettre ouverte, nous vous demandons un rendez-vous pour une délégation composée de représentants du CLAC et des associations cosignataires, de sorte que nous puissions porter à votre connaissance tous les éléments qui attestent que ce projet est dangereux et que vous répondiez à nos inquiétudes pour l'avenir.

Veillez recevoir, Madame la Préfète, Madame la Présidente, nous meilleures salutations

Collectif Lèze Arize Citoyen



APRA le Chabot, Comité Écologique Ariégeois, Confédération Paysanne de l'Ariège

